



## Les professionnels de la Boîte Boisson saluent le lancement d'une concertation sur la consigne des emballages de boissons et rappellent la nécessité d'y intégrer la canette

Les professionnels du GIE la Boîte Boisson qui rassemble les trois fabricants français de canettes, saluent la décision d'Emmanuel Macron, Président de la République, d'ouvrir une concertation sur la mise en place d'un système national de consigne pour recyclage des emballages de boissons, en complément de la montée en puissance du réemploi. Si les discussions jusque-là se sont concentrées uniquement sur les bouteilles en plastique, la canette,



entièrement faite d'aluminium, matériau permanent et donc continuellement recyclable, doit à présent être indissociable des concertations sur la consigne des emballages de boisson, tel que précisé dans le règlement Européen.

C'est pourquoi le GIE La Boîte Boisson, mobilisé sur le sujet depuis le début des concertations en 2022, souhaite participer aux réflexions sur la consigne afin d'exploiter pleinement les performances environnementales des canettes. Car, si, au niveau européen, le taux de recyclage atteint aujourd'hui 76,3 % selon la dernière étude Metal Packaging Europe et European Aluminium, ce qui place la canette au rang des emballages les mieux recyclés dans le monde, la situation en France demeure en deçà de ce niveau, avec un taux de recyclage d'environ une canette sur deux.

### La consigne pour recyclage : une solution clé éprouvée pour améliorer significativement et rapidement la collecte des canettes en France

Si les chiffres de collecte et de recyclage progressent d'année en année, portés par les importants efforts de communication vers le grand public menés par la filière, **à peine plus de la moitié des canettes consommées en France sont recyclées, avec seulement 26% d'entre elles captées via le bac jaune, le reste étant principalement récupéré via les mâchefers (incinération)**. Ce flux, pollué par la carbonisation de matières organiques et plastiques, empêche l'utilisation de cet aluminium recyclé à revenir directement dans de nouvelles canettes.

En ce sens, le GIE La Boîte Boisson a accueilli avec le plus grand enthousiasme l'ambition de la Commission européenne de **rendre obligatoire la consigne pour recyclage au plus tard en 2029 pour les bouteilles plastiques et les canettes dans les États membres**, sauf dans l'hypothèse où le seuil de 80% de collecte sur ces emballages était atteint en 2026.

**La consigne pour recyclage reste à ce jour l'unique instrument éprouvé permettant d'améliorer significativement et très rapidement la collecte des canettes.** En Europe, la consigne est déjà mise en place dans la quasi-totalité des pays, avec des taux de collecte de 90%. Très prochainement, l'Espagne et le Royaume-Uni vont également déployer ce dispositif.

La consigne pour recyclage permettra enfin d'**instaurer une boucle « can to can » en France et donc d'incorporer plus d'aluminium recyclé dans la canette** (les canettes en Europe contiennent déjà entre 60 et 85% d'aluminium recyclé, provenant justement des performances de nos voisins européens en la matière). Selon la filière, **tendre vers 100% d'aluminium recyclé incorporé permettra de décarboner la canette à horizon 2050** à un niveau d'environ 7 g CO<sub>2</sub>e pour une canette 330 ml **et d'en faire ainsi l'emballage boisson le plus faiblement carboné du marché, totalement circulaire.** L'aluminium étant un métal essentiel pour l'industrie, ceci renforcera l'autonomie stratégique française.

### **La canette en 2<sup>e</sup> position des emballages boissons les plus vendus en magasins, devant le verre**

La boîte boisson confirme son ancrage au cœur des nouvelles tendances de consommation et des attentes sociétales : en 2025, chaque Français a consommé en moyenne 70 canettes. Un chiffre multiplié par 4 en 30 ans ! Cette consommation représente aujourd'hui environ 4,8 milliards d'unités sur l'année, partagées entre achats en magasins (75 %) et en restauration hors domicile (25 %).



Moderne, à la pointe de l'innovation, ultra légère, incassable, entièrement faite de métal : l'aluminium, matériau permanent et donc recyclable en boucle... ce petit emballage si efficace séduit toujours plus de Français et de Marques et gagne ainsi du terrain sur ses concurrents ! La canette est désormais à la deuxième position des emballages les plus vendus en magasins, devant le verre, mais toujours derrière le plastique.

Au rayon des boissons, il s'agit même du principal emballage à progresser que ce soit dans les softs, les bières, les eaux gazeuses aromatisées et les thés glacés ! En 2025, les Français ont augmenté leurs achats de +5,8 % en volume, sur un marché global des boissons qui stagne à -0,3 % comparé à 2024.

D'après les prévisions du GIE La Boîte Boisson, bientôt une boisson sur trois vendue en GMS sera en canette ! (contre plus d'une sur quatre actuellement).

Avec cette « révolution française de la canette », il est important que notre territoire se positionne aussi comme l'un des pays qui collecte le mieux cet emballage.

## À propos de la Boîte Boisson

L'industrie de la canette est représentée en France par le GIE La Boîte Boisson qui fait partie de Metal Packaging Europe (MPE). Au service de l'ensemble de la filière allant du fabricant d'emballages au consommateur en passant par les remplisseurs et les distributeurs, le GIE La Boîte Boisson joue un rôle d'information et de contact privilégié auprès des partenaires institutionnels et des Pouvoirs publics.

Ses membres sont les trois principaux producteurs d'emballages canette en Europe présents sur le territoire français : Ardagh Metal Packaging, Ball Corporation et Crown Bevcan EMEA (Europe Middle East Africa).



### En savoir plus :

La Boîte Boisson : [laboiteboisson.com](http://laboiteboisson.com)

Chaque Canette Compte : [chaquecanettecompte.com](http://chaquecanettecompte.com)



La Boîte  
Boisson

Metal Packaging Europe

L'Équipe ADOCOM-RP, Arnault, Anaïs, Lisa, Service de Presse de La Boîte Boisson –  
vous remercient de votre attention.